

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate :

### **Le Comité de gestion durable des lots boisés privés du Nord-Ouest du N.-B. s'organise !**

EDMUNDSTON, N.-B., le mercredi 24 juin, 2009 – Le Comité de gestion durable des lots boisés privés du Nord-Ouest du N.-B. (CGDLBP) s'est réuni vendredi le 19 juin dernier afin d'orienter ses démarches futures vers la gestion durable des lots boisés privés pour la région du Nord-Ouest du N.-B.. Une douzaine de membres du Comité se sont réunis en session plénière afin de développer la philosophie organisationnelle de son plan stratégique qui orientera la mise en oeuvre d'actions concrètes entourant la gestion durable des lots boisés privés. L'objectif de la session a été de concrétiser la vision, la mission et les buts à court, moyen et long termes du Comité avec l'aide d'un professionnel du domaine, Monsieur Louis-Philippe Albert, des Entreprises CELO.

Cet atelier se veut une suite logique au rapport de la Table de concertation pour l'aménagement durable des boisés privés du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick intitulé "Pour une saine gestion des boisés privés" présenté en février 2006 (document disponible au [www.umoncton.ca/umce-foresterie/node/23](http://www.umoncton.ca/umce-foresterie/node/23)). On se souvient que cette initiative avait été lancée par les propriétaires intéressés avec l'appui du gouvernement provincial du jour et a fait l'objet d'une consultation publique quasi-exhaustive de la situation des coupes abusives et du manque de support technique et éducatif pour les propriétaires de boisés privés du Nord-Ouest. Rappelons également que le Comité a vu le jour suivant le dépôt de ce rapport et il a été formé pour mettre en place les recommandations émises par la Table de concertation. Le Comité de gestion durable des lots boisés privés du Nord-Ouest du N.-B. est composé de 19 personnes représentant les propriétaires de lots boisés privés, les entrepreneurs forestiers, le ministère des Ressources naturelles, la Faculté de foresterie (FdeF) de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, l'Office de vente des produits forestiers du Madawaska (OVPFM), l'industrie forestière et le domaine public. Depuis ce temps, des ateliers ont été offerts par la Faculté de foresterie de l'UMCE et des visites de propriétaires de lots boisés ont eu lieu.

Les lots boisés privés du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick représentent une ressource cruciale pour le développement durable et l'autosuffisance de la région. En effet, ils représentent 31 % de la superficie du territoire affecté à l'Office de vente des produits forestiers du Madawaska. Près de **2 150 propriétaires** occupent une superficie forestière d'environ **107 000 ha** dans cette région.

Cet atelier a été rendu possible avec la participation financière d'Entreprise Madawaska et d'Entreprise Grand-Sault. De plus, nous tenons à souligner les contributions en ressources humaines de nos nombreux partenaires soit : les propriétaires de lots boisés privés, la Faculté de foresterie de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, Fraser Papers, le Groupe Savoie, et la Communauté en action pour la protection de la faune et de l'habitat (CAPFH). Le prochain atelier de développement du processus de planification stratégique aura lieu à la fin août 2009.

- 30 -

Sources :

Robbie Ritchie, coordonnateur du Comité de gestion durable des lots boisés privés du Nord-Ouest du N.-B., Téléphone : 737-5234 ; Courriel : [ritch@umce.ca](mailto:rritch@umce.ca)